



Assemblée Générale Mixte du 24 avril 2025

Réponses aux questions écrites reçues préalablement à l'Assemblée Générale Mixte du 24 avril 2025

* * *

I. Questions écrites du Forum pour l'Investissement Responsable

Environnement

Question 1 : Sobriété

Selon la définition du GIEC¹, « Les politiques de sobriété (sufficiency policies) recouvrent les mesures et les pratiques quotidiennes qui permettent d'éviter la demande en énergie, en matériaux, en terres, en eau, tout en assurant le bien-être de toutes et tous, dans le cadre des limites planétaires ».

La sobriété renvoie à des démarches multiples qui peuvent se traduire au niveau de la limitation ou modération de la demande (réparabilité, intemporalité de l'offre, marketing de la modération, ...) ou de celles de l'offre (réduction du nombre de gammes et/ou produits, production à la demande, ...) mais aussi au niveau des ressources et matières (sur les moyens et intrants comme l'intensité en matières ou sur les produits finis (réduction des emballages, suppression de tout élément non indispensable à l'usage du bien qui n'obère pas la satisfaction finale essentielle), etc...).

- a) *Le concept de sobriété est-il intégré dans la construction de votre stratégie environnementale ? Si oui, quelle définition en avez-vous ? Si non, utilisez-vous un autre concept dont l'objectif est équivalent selon vous ? Si oui, le(s)quel(s) ? pourriez-vous le(s) définir ?*

Réponse du Conseil d'Administration :

Alors que la société et l'économie connaissent d'importantes transitions liées à la démographie, à la technologie et au changement climatique, nos clients et les communautés dans lesquelles nous opérons sont confrontés à de nouvelles menaces et à de nouveaux défis tels que la surexploitation des ressources naturelles, ce qui pose la question fondamentale de l'assurabilité de ces nouveaux risques.

Face à ces crises multiples, la stratégie de durabilité d'AXA vise à mettre les atouts d'AXA au service de la protection et de l'assurabilité, propre au métier de l'assureur. Ces atouts comprennent : sa capacité à investir dans l'économie mondiale et à fournir des services de protection aux clients particuliers et entreprises ; son expertise dans l'amélioration de la résilience face aux risques ; mais aussi la gestion responsable des intérêts de ses différentes parties prenantes.

Dans le cadre de son plan stratégique *Unlock The Future* (2024-2026), AXA poursuit son ambition en matière d'atténuation du changement climatique, et renforce ses engagements pour accompagner la

¹ [IPCC Report](#), p101

transition climatique vers une économie plus sobre dans le respect des limites planétaires². Ceci passe par la transition vers une économie circulaire, à l'atténuation de la perte de biodiversité et de la pollution, et à l'adaptation au changement climatique. A titre d'exemple, le développement de pratiques circulaires permet de réduire la pression sur les ressources planétaires (minières, agricoles, etc.) et contribuer à préserver les ressources.

Nous développerons dans les sections suivantes la façon dont AXA intègre notamment le concept de sobriété dans ses activités en apportant quelques exemples concrets de réalisations récentes lors de la mise en œuvre de nos actions, ainsi que des indicateurs utilisés pour nous assurer de l'effectivité de ces mesures.

b) Comment appliquez-vous le concept de sobriété en termes d'utilisation des ressources et dans vos offres tout au long de votre chaîne de valeur ? Avez-vous calculé la part de vos activités (exprimée en chiffre d'affaires ou équivalent) couverte par ce concept ?

Réponse du Conseil d'Administration :

Notre société est confrontée à la nécessité d'économiser les ressources afin de respecter les limites planétaires³.

En tant qu'acteur financier, AXA intègre le concept de sobriété dans ses activités à trois niveaux : en tant qu'assureur, en tant qu'investisseur et en tant qu'entreprise.

Pour ce faire, AXA recueille les avis des principaux groupes de parties prenantes, notamment nos clients, les entreprises bénéficiant d'investissements et nos principaux fournisseurs, qui orientent la stratégie et le modèle d'entreprise d'AXA.

Engagement avec les principaux groupes de parties prenantes dans notre chaîne de valeur

Reconnaissant l'importance de toutes les émissions dans la chaîne de valeur, AXA s'engage à rencontrer les groupes de parties prenantes mentionnés ci-dessus. Cette initiative nous permet notamment de mieux comprendre et d'évaluer les stratégies individuelles.

En tant qu'assureur⁴

Le Groupe entend jouer un rôle dans l'accélération de la transition vers une économie net zéro résiliente, et l'engagement avec les assurés est l'un des efforts déployés. L'objectif initial d'engagement a été fixé à 200⁵ des plus grandes entreprises assurées d'AXA, avec l'objectif de les engager et de les soutenir dans leurs efforts de transition et d'atténuation entre 2023 et 2026. AXA a mis en place une stratégie complète en 2023 pour identifier les responsables de l'engagement pour chacun des clients cibles initiaux, définir les types d'engagements possibles, et former tous les responsables de l'engagement à la conversation sur l'engagement.

En tant qu'investisseur⁶

- AXA vise à rencontrer chaque année la direction générale des émetteurs de son portefeuille d'investissement (obligations et actions d'entreprises cotées). À cette occasion, le Groupe peut

² Pour plus d'informations : <https://www.axaprevention.fr/fr/article/limites-planetaires-mesurer-ressources-comprendre-prevenir-avancer-transition-ecologique>

³ Pour plus d'informations : <https://www.axaprevention.fr/fr/article/limites-planetaires-mesurer-ressources-comprendre-prevenir-avancer-transition-ecologique>

⁴ Pour plus d'informations, se référer à la section « Engagement auprès des entreprises clientes » (pages 165-166) du Document d'Enregistrement Universel 2024.

⁵ AXA a identifié environ 200 clients de premier plan en fonction de leurs primes brutes émises et leurs contributions aux émissions associées à l'assurance.

⁶ Pour plus d'informations, se référer à la section « S'engager auprès des entreprises pour les inciter à adopter des stratégies climatiques ambitieuses » (page 159) du Document d'Enregistrement Universel 2024 et le Rapport « AXA IM Stewardship Report 2024 » (tout le rapport, et en particulier pages 7-44 (en anglais) ; le rapport est disponible au lien suivant : <https://www.axa-im.com/document/6851/view>).

examiner et discuter des stratégies à long terme, de l'appétence au risque et des engagements en matière ESG avec chacune des entreprises dans lesquelles AXA investit. Les résultats de l'engagement sont présentés chaque année au Comité d'Investissement Responsable. Sur la base de ces recommandations, AXA peut décider de restreindre ou d'interdire les investissements sur les émetteurs jugés non alignés avec les ambitions d'AXA.

- De son côté, AXA Investment Managers (AXA IM), en qualité de gestionnaire d'actifs d'AXA, dialogue directement avec des entreprises dans lesquelles le Groupe investit et, en qualité de membre d'une coalition d'investisseurs, avec des entreprises de secteurs clés. AXA IM s'est fixé pour objectif de dialoguer avec au moins 70%⁷ des émissions financées dans les secteurs matériels d'ici 2025. AXA IM a développé une approche thématique de l'engagement à laquelle il applique deux stratégies différentes : « l'engagement avec objectifs » et « le dialogue sur la durabilité », notamment sur les thématiques de la pollution, l'économie circulaire et l'agriculture régénératrice.

En tant qu'entreprise⁸

AXA a développé un programme interne en matière de décarbonation de la chaîne d'approvisionnement afin de répondre à l'impact négatif de ses activités sur le changement climatique. Les principaux objectifs de ce programme sont :

- améliorer la précision de la mesure des émissions de GES des biens et services achetés auprès des fournisseurs ; et
- promouvoir une adoption de stratégies de réduction des émissions de carbone dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement.

Grâce à ce programme, AXA s'attend à une réduction de ses émissions propres liées à l'achat de biens et de services (GenEx et IT)⁹. En outre, il a été communiqué aux principaux fournisseurs lors de revues de direction et/ou de webinaires (par exemple, le webinaire conjoint avec EcoVadis sur la décarbonation de la chaîne d'approvisionnement d'AXA le 8 octobre 2024).

AXA vise à ce que 66 % de ses fournisseurs de GenEx et IT (en termes de dépenses) soient engagés à établir un plan de transition crédible¹⁰ entre 2023 et 2030.

Au-delà de ces efforts d'engagement, AXA a défini une ambition qui vise notamment à intégrer le concept de la sobriété en termes d'utilisation des ressources et dans ses offres.

En tant qu'assureur¹¹

AXA entend développer une gamme de produits d'assurance contribuant à des objectifs environnementaux tels que l'atténuation du changement climatique, l'économie circulaire, la prévention de la pollution et la protection de la biodiversité et de la nature, y compris des solutions fondées sur la nature.

En 2024, AXA a introduit un objectif de transition visant à atteindre 6 milliards d'euros de primes brutes émises cumulées entre 2024 et 2026 sur des actifs et des activités pour les activités d'assurance dommages qui vont au-delà des seules énergies renouvelables et contribuent à l'un des objectifs environnementaux énumérés ci-dessus. A titre d'exemple, cette démarche nous permet de soutenir :

⁷ Pour plus d'informations, se référer à l'outil « AXA IM Progress Monitor » disponible au lien suivant avec les progrès constatés à fin 2024 : <https://www.axa-im.com/sustainability/axa-im-progress-monitor>.

⁸ Pour plus d'informations, se référer à la section « Soutenir la transition » (pages 170-171) du Document d'Enregistrement Universel 2024.

⁹ Ce programme se concentre spécifiquement sur les catégories des frais généraux et des achats informatiques, à l'exclusion des achats assurantiels (Scope 3, catégorie 1).

¹⁰ Les fournisseurs considérés comme ayant des plans de transition crédibles sont ceux qui se fixent des objectifs scientifiques avec les ambitions les plus élevées, évalués au cas par cas, en accord avec les recommandations les plus récentes et ambitieuses en matière de climat. Il peut s'agir, par exemple, de l'initiative SBTi, de l'initiative Exponential Roadmap ou de The Race to Zero.

¹¹ Pour plus d'informations, se référer à la section « Soutien de la transition » (pages 165-167) du Document d'Enregistrement Universel 2024.

- l'atténuation du changement climatique – en permettant ou en encourageant la réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) grâce à des programmes d'assurance automobile au kilomètre par exemple ;
- la transition vers une économie circulaire – en soutenant l'utilisation des principes de l'économie circulaire dans la construction des bâtiments ;
- la limitation de la perte de biodiversité et de la pollution – par la protection et la restauration d'un site naturel dans son état d'origine, avant qu'il ne subisse les effets d'un péril, par exemple l'assurance contre les risques environnementaux en cas de pollution accidentelle.

Pour tester ces initiatives, AXA a constitué deux groupes de travail dédiés, intégrés au réseau d'experts PlanNet, qui rassemblent diverses entités pour aborder les questions liées à l'utilisation des ressources et à l'économie circulaire.

Pour la période du plan stratégique, AXA va œuvrer pour :

- améliorer la compréhension par AXA des risques liés à l'utilisation de matériaux issus du réemploi et biosourcés dans l'environnement de la construction ;
- améliorer la compréhension par AXA des risques liés à l'assurance des usines de recyclage ;
- développer des pratiques circulaires en matière de gestion des sinistres automobiles (par exemple, limiter l'utilisation de nouvelles matières dans la gestion des sinistres (i) en réparant plutôt que remplacer et (ii) en utilisant des pièces d'occasion).

En tant qu'investisseur

- Depuis 2016, AXA IM investit dans le développement de l'économie circulaire à travers nos fonds d'investissement à impact, qui sélectionnent les actifs en fonction des rendements financiers et de leur impact social et environnemental positif. Par exemple, avec le fonds AXA Impact Climate and Biodiversity SA SICAV-RAIF, AXA IM investit dans diverses entreprises intégrant les principes de l'économie circulaire, tels que la réduction, la réutilisation et le recyclage, à travers des actifs alternatifs tels que le private equity, le capital-risque, la dette privée et le financement de projets. Ces entreprises incluent [Shark Solutions](#), [CleanFiber Inc](#) et [PackBenefit](#).
- En 2023, AXA IM a lancé AXA WF ACT Plastic & Waste Transition Equity QI¹², un fonds actions dédié à la transition vers une économie à faible intensité de plastique et de déchets.

En tant qu'entreprise¹³

- Un système de management environnemental est en place depuis 2012 pour suivre l'impact de nos initiatives de sobriété. Il inclut le reporting annuel de notre consommation liée à l'énergie, au papier consommé dans les activités de bureau, marketing et de distribution, à l'eau et aux déchets non triés.
- AXA a développé un programme interne en matière de décarbonation de la chaîne d'approvisionnement afin de répondre à l'impact négatif de ses activités sur le changement climatique, notamment les consommations d'énergie et de ressources (eau, papier).
- En 2020, AXA a lancé le programme *Digital Sustainability* pour réduire l'empreinte environnementale de ses activités numériques et accompagner la transformation du groupe. Dans cette démarche, AXA s'efforce à davantage réduire la demande de nouveaux appareils en prolongeant leur durée de vie et en limitant le nombre d'équipements par collaborateur, tout en promouvant l'utilisation d'appareils reconditionnés.

Nous croyons également au pouvoir des collaborations et de l'apprentissage continu pour faire progresser la transition climatique :

- En 2023, AXA, en partenariat avec IKEA et Swiss Re, a contribué à un livre blanc *What Goes Around Comes Around : Insuring the circular economy*¹⁴ visant à identifier les freins et les leviers de l'assurabilité de l'industrie croissante du recyclage.

¹² Pour plus d'informations, se référer à : <https://www.axa-im.co.uk/media-centre/axa-im-launches-equity-fund-dedicated-plastic-and-waste-transition>.

¹³ Pour plus d'informations, se référer à la section « Traiter les enjeux liés au changement climatique en tant qu'entreprise » (pages 167-176) du Document d'Enregistrement Universel 2024.

¹⁴ Le rapport est disponible au lien suivant : <https://www.swissre.com/institute/research/topics-and-risk-dialogues/economy-and-insurance-outlook/expertise-publication-circular-economy-recycling.html>

- AXA Climate propose une formation spécialisée sur l'économie circulaire à travers la *Climate School*¹⁵, dans le but d'introduire des concepts clés tels que l'éco-conception et l'écologie industrielle.

Ces initiatives visent à faciliter la transition vers une économie plus durable et moins consommatrice de ressources.

c) Pourriez-vous fournir des exemples concrets de succès récents d'actions mises en place pour intégrer la sobriété dans votre modèle d'affaires ? Avec quel(s) indicateur(s) vous assurez-vous de l'effectivité de ces mesures ? Quelles difficultés avez-vous pu rencontrer avec vos clients ou vos principaux fournisseurs dans la mise en œuvre de démarches de sobriété ?

Réponse du Conseil d'Administration :

Afin de s'assurer de l'effectivité des actions mises en place pour intégrer la sobriété dans son modèle d'affaires, AXA a défini un ensemble d'objectifs.

Notamment pour :

- Soutenir l'assurance de la transition¹⁶ :
 - Objectif : 6 milliards d'euros¹⁷ de primes brutes IARD cumulées entre 2024 et 2026.
 - Progrès constatés : La performance d'AXA est alignée sur son plan et ses objectifs initiaux. En 2024, AXA a atteint 2,1 milliards d'euros de primes émises brutes IARD pour l'assurance de la transition.
- Augmenter ses actions durables de gestion de sinistres ou « sinistres durables »¹⁸
 - Objectif : +10%¹⁹ pour l'assurance automobile des particuliers d'ici 2026, par rapport à l'année 2021.
 - Progrès constatés : AXA a atteint 345 000 sinistres gérés durablement, soit une augmentation du ratio versus le nombre total de sinistres de 18 % par rapport à l'objectif de +10 % prévu pour 2026, conformément à son plan initial. Cette performance s'explique par des réalisations significatives sur tous les marchés cibles sur une ou plusieurs des solutions de gestion durable des sinistres précédemment définies.
- Réduire nos consommations d'énergie et de ressources (eau, papier) entre 2019 et 2025²⁰

Objectifs :

 - réduction de 10% de la consommation totale d'énergie ;
 - réduction de 20% de la consommation de papier par personne ;
 - réduction de 10% de la consommation d'eau par personne.

Progrès constatés : Les objectifs fixés pour 2025 ont déjà été atteints en 2024. Notamment :

- La consommation totale d'énergie du Groupe s'élève à 210 500 MWh pour 2024, en baisse de 3 % par rapport à 2023, principalement en raison de certaines fermetures de sites ainsi que des programmes en cours de rationalisation de l'infrastructure des centres de données et du transfert de services vers des services de *cloud computing*.

La baisse représente 34 % par rapport à 2019, dépassant l'objectif de 2025, en raison de l'augmentation du travail hybride dans toutes les entités du Groupe avec la mise en place de l'initiative « *Smart Working* » et des plans de sobriété énergétique déployés en Europe.

¹⁵ Pour plus d'information, se référer au site Internet du *Climate School* : <https://axaclimateschool.com/fr/?force=FR>

¹⁶ Pour plus d'informations, se référer à la section « Soutien de la transition » (pages 165-167) du Document d'Enregistrement Universel 2024.

¹⁷ Périmètre : AXA France, AXA Allemagne, AXA Suisse, AXA UK, AXA Belgique, AXA Hong Kong, AXA Mexique et AXA XL.

¹⁸ Pour plus d'informations, se référer à la section « Agir pour une utilisation durable des ressources et une économie circulaire » (page 189-190) du Document d'Enregistrement Universel 2024.

¹⁹ Périmètre : AXA France, AXA Allemagne, AXA Suisse et AXA UK.

²⁰ Pour plus d'informations, se référer à la section « Traiter les enjeux liés au changement climatique en tant qu'entreprise » (pages 167-176) du Document d'Enregistrement Universel 2024.

- La consommation de papier et d'eau par personne a diminué de 50 % en moyenne, et le volume de déchets non triés par personne a baissé de 51 %. Ces résultats ont bénéficié des actions de remplacement du papier par le digital, détection des fuites d'eau ou sensibilisation au recyclage.
- Capitaliser sur l'engagement pour accélérer la transition de l'économie réelle

En tant qu'assureur²¹

Le Groupe entend jouer un rôle dans l'accélération de la transition vers une économie net zéro résiliente, et l'engagement avec les assurés est l'un des efforts déployés. L'objectif initial d'engagement a été fixé à 200²² des plus grandes entreprises assurées d'AXA, avec l'objectif de les engager et de les soutenir dans leurs efforts de transition et d'atténuation entre 2023 et 2026. AXA a mis en place une stratégie complète en 2023 pour identifier les responsables de l'engagement pour chacun des clients cibles initiaux, définir les types d'engagements possibles, et former tous les responsables de l'engagement à la conversation sur l'engagement.

Objectif : engagement avec 200 des plus grandes entreprises assurées d'AXA

Progrès constatés :

- La première série d'engagements a débuté en 2024 avec quinze des 200 clients initiaux participant à au moins une forme d'activité d'engagement qualifiante.
- Après une mise en place en 2024, le programme a été étendu à des clients ne faisant pas partie des 200 premiers, ce qui témoigne de la valeur des dialogues. 52 autres clients de l'assurance des entreprises ont participé à des engagements de transition climatique en 2024 chez AXA, soit un total de 67 engagements.

En tant qu'investisseur²³

• Groupe AXA (en tant que propriétaire d'actifs)

En 2024, le Groupe a retenu 59 émetteurs, représentant environ la moitié de l'empreinte carbone de son portefeuille d'entreprises cotées. À la suite de son engagement, AXA a tiré des conclusions sur la capacité des secteurs ciblés à aligner leurs activités avec la transition énergétique. Par exemple, AXA estime que les groupes du secteur de l'énergie sont confrontés à des défis importants pour aligner leurs modèles économiques sur une trajectoire net zéro. Dans ce contexte, AXA limite ses investissements à quelques groupes de ce secteur, considérés comme les plus proactifs dans la transition énergétique²⁴.

• AXA IM (en tant que gestionnaire d'actifs)

Objectif : engagement avec au moins 70 %²⁵ des émissions financées dans les secteurs matériels d'ici 2025

Progrès constatés :

- 550 engagements avec 426 entités²⁶. Les engagements avec objectifs ont représenté 42 % de notre total d'engagements, une proportion qui reste stable par rapport à 2023.

²¹ Pour plus d'informations, se référer à la section « Engagement auprès des entreprises clientes » (pages 165-166) du Document d'Enregistrement Universel 2024.

²² AXA a identifié environ 200 clients de premier plan en fonction de leurs primes brutes émises et leurs contributions aux émissions associées à l'assurance.

²³ Pour plus d'informations, se référer à la section « S'engager auprès des entreprises pour les inciter à adopter des stratégies climatiques ambitieuses » (page 159) du Document d'Enregistrement Universel 2024 et le Rapport « AXA IM Stewardship Report 2024 » (tout le rapport, et en particulier pages 7-44 (en anglais) ; le rapport est disponible au lien suivant : <https://www.axa-im.com/document/6851/view>).

²⁴ Pour plus d'informations, se référer la politique énergétique du Groupe (en anglais - pages 1-7) disponible ici : <https://www.axa-com.cdn.axa-contento-118412.eu/www-axa-com/c203dbca-9714-43c2-b955-b9013f6936fd-AXA-Energy-Policy-2023.pdf>.

²⁵ Pour plus d'informations, se référer à l'outil « AXA IM Progress Monitor » disponible au lien suivant avec les progrès constatés à fin 2024 : <https://www.axa-im.com/sustainability/axa-im-progress-monitor>.

²⁶ Certains émetteurs peuvent être engagés à la fois par le biais des engagements avec objectifs et des approches de dialogue sur la durabilité.

- S'engager auprès des entreprises sur le climat et leurs stratégies de décarbonation est resté une priorité majeure de notre stratégie d'engagement pour 2024, représentant 41 % des engagements en 2024. Bien que ce thème soit universel et pertinent pour toutes les entreprises de tous les secteurs, les efforts se sont concentrés là où la matérialité est la plus grande, en particulier dans les secteurs de l'énergie, des services publics, de l'industrie ainsi que dans le secteur financier.
- L'approche d'engagement sur la biodiversité était centrée sur l'alignement de nos efforts avec à la fois les connaissances établies et émergentes sur la nature et la biodiversité, ce qui a représenté 17 % des engagements en 2024. Notre priorité était de cibler les secteurs ayant les impacts les plus élevés sur la biodiversité. Par conséquent, nous avons réalisé une analyse de l'empreinte biodiversité²⁷. Ces informations, complétées par des études externes, nous ont permis d'établir une liste de priorités d'engagement, ciblant en particulier : (i) le secteur agroalimentaire, (ii) le secteur chimique et (iii) les entreprises fabriquant des produits tels que les cosmétiques et les articles de toilette, les emballages et les équipements électriques.

En tant qu'entreprise²⁸

- Objectif : 66 %²⁹ de nos fournisseurs (en termes de dépenses) engagés à établir un plan de transition crédible entre 2023 et 2030.
- Progrès constatés : En septembre 2024, 48 % des dépenses d'AXA GenEx et IT seront effectuées auprès de fournisseurs ayant mis en place un plan de transition climatique crédible.

d) Comment conciliez-vous sobriété et rentabilité de vos activités ?

Réponse du Conseil d'Administration :

En tant qu'assureur, réconcilier la suffisance et la rentabilité est essentiel pour garantir à la fois une gestion responsable des risques et la croissance durable de notre activité.

La suffisance joue un rôle clé dans le soutien des activités rentables, notamment dans le cadre des produits et services d'assurance.

Exemples de réalisations

En tant qu'assureur

- Dans le cadre de l'assurance bâtiment, AXA France inclut dans ses contrats³⁰ une garantie couvrant l'usage de matériaux de réemploi pour ses assurés professionnels et entreprises du bâtiment.
- Dans le cadre de l'assurance automobile, en France et dans plusieurs pays européens, AXA favorise (i) la réparation des pièces endommagées plutôt que leur remplacement, et (ii) si le remplacement est nécessaire, le recours à des pièces de réemploi est privilégié.
- Dans le cadre de l'assurance Dommages / Vol / Panne des smartphones vendus en affinitaire via Free ou Fnac/Darty par exemple, AXA France privilégie le remplacement par des appareils reconditionnés. Pour présenter cette initiative, AXA France a publié un livre blanc sur la téléphonie durable³¹.

En tant qu'investisseur

- Depuis 2016, AXA IM investit dans le développement de l'économie circulaire à travers nos fonds d'investissement à impact, qui sélectionnent les actifs en fonction des rendements financiers et de leur impact social et environnemental positif. Par exemple, avec le AXA Impact Fund Climate and Biodiversity SA SICAV-RAIF, AXA IM investit dans diverses entreprises intégrant les principes de l'économie circulaire, tels que la réduction, la réutilisation et le recyclage, à travers des actifs

²⁷ Pour plus d'informations, les résultats de l'exercice d'analyse de l'empreinte biodiversité 2024 que nous avons réalisé en utilisant les données « Corporate Biodiversity Footprint » fournies par notre partenaire Iceberg Data Lab sur notre portefeuille d'actifs cotés sont disponibles au lien suivant : <https://www.axa-im.com/document/7005/view>.

²⁸ Pour plus d'informations, se référer à la section « Soutenir la transition » (pages 165-167) du Document d'Enregistrement Universel 2024.

²⁹ Périmètre : catégories de frais généraux et des achats informatiques à l'exclusion des achats assurantiels (Scope 3, catégorie 1).

³⁰ <https://axalive.fr/article/accompagnement%20-%20changement%20-%20climatique>

³¹ https://new-axa-prod.s3.amazonaws.com/axaengage/b9cbd0c8-92e4-46b9-bf70-cec8c1fb4348_Livre+Blanc_AXA+Partenariats_Vers-telephonieplusvertueuseassurance.pdf

alternatifs tels que le private equity, le capital-risque, la dette privée et le financement de projets. Ces entreprises incluent Shark Solutions, CleanFiber Inc et PackBenefit.

- En 2023, AXA IM a lancé AXA WF ACT Plastic & Waste Transition Equity QI³², un fonds actions dédié à la transition vers une économie à faible intensité de plastique et de déchets.

En tant qu'entreprise³³

Objectifs entre 2019 et 2025 :

- réduction de 10% de la consommation totale d'énergie ;
- réduction de 20% de la consommation de papier par personne ;
- réduction de 10% de la consommation d'eau par personne.

Progrès constatés : Les objectifs fixés pour 2025 ont déjà été atteints en 2024, réduisant notamment l'impact de la hausse du coût de l'énergie pour AXA.

- La consommation totale d'énergie du Groupe s'élève à 210 500 MWh pour 2024, en baisse de 3 % par rapport à 2023, principalement en raison de certaines fermetures de sites ainsi que des programmes en cours de rationalisation de l'infrastructure des centres de données et du transfert de services vers des services de *cloud computing*.

La baisse représente 34 % par rapport à 2019, dépassant l'objectif de 2025, en raison de l'augmentation du travail hybride dans toutes les entités du Groupe avec la mise en place de l'initiative *Smart Working* et des plans de sobriété énergétique déployés en Europe.

- La consommation de papier et d'eau par personne a diminué de 50 % en moyenne, et le volume de déchets non triés par personne a baissé de 51 %. Ces résultats ont bénéficié des actions de remplacement du papier par le digital, détection des fuites d'eau ou sensibilisation au recyclage.

Social

Question 2 : Niveau de vie décent

Un niveau de vie décent est en partie assuré par le versement d'un salaire décent, mais pas que : protection sociale, avantages financiers....

Pour rappel le salaire décent est défini par le Global Living Wage comme « La rémunération reçue pour une semaine de travail normale par un travailleur dans un lieu donné, suffisante pour assurer un niveau de vie décent au travailleur et à sa famille. Les éléments d'un niveau de vie décent comprennent la nourriture, l'eau, le logement, l'éducation, les soins de santé, le transport, l'habillement et d'autres besoins essentiels, y compris la provision pour les événements imprévus ». Cette rémunération doit également permettre au salarié et à sa famille de prendre part à la vie en société (loisir, accès à la communication...).

Le salaire décent, dont le montant varie d'un endroit à l'autre, ne doit donc pas être confondu avec le salaire minimum éventuellement adopté à un niveau national.

L'ensemble de la question concerne :

- **Les salariés de votre chaîne de valeur (hors effectifs propres), en amont (salariés des fournisseurs, prestataires, sous-traitants...) et en aval (franchises...)**
- **Le personnel non-salarié comme les travailleurs indépendants, le personnel intérimaire ou sous contrat.**

La question ne concerne donc pas le personnel salarié de votre société et de ses filiales.

- a) *Comment garantisseriez-vous un niveau de vie décent (salaire décent, protection sociale, épargne de précaution et autres avantages, type aide au logement) à ces travailleurs ? Quels sont les*

³² Pour plus d'informations, se référer à : <https://www.axa-im.co.uk/media-centre/axa-im-launches-equity-fund-dedicated-plastic-and-waste-transition>.

³³ Pour plus d'informations, se référer à la section « Traiter les enjeux liés au changement climatique en tant qu'entreprise » (pages 167-176) du Document d'Enregistrement Universel 2024.

travailleurs concernés (fournisseurs rang 1, 2 et 3, l'ensemble de vos fournisseurs stratégiques, le personnel non salarié...) ?

Principaux critères évalués :

- *Méthodologie adoptée : définition adoptée du salaire décent, partenariat avec un organisme (FWN, GLW etc.), etc.*
- *Mesures mises en place*
- *Place des partenaires sociaux*

Réponse du Conseil d'Administration :

Pour garantir la responsabilité de ses fournisseurs en matière de développement durable, AXA a mis en place une clause de durabilité dans les contrats, ainsi que des évaluations régulières et des audits réguliers.

AXA a inclus une clause de durabilité dans ses accords contractuels avec les fournisseurs/entrepreneurs, exigeant (i) le respect par le fournisseur des droits de l'homme, des libertés fondamentales, de la sécurité, de la santé et de la protection de l'environnement avec des règles au moins équivalentes aux normes internationales, y compris le Pacte mondial des Nations Unies et l'OIT (en tenant compte du salaire vital comme principe fondamental) et la gestion de ses activités en conséquence ; (ii) des droits d'audit en cas de controverses ESG ; et (iii) l'autorisation pour AXA d'inviter les fournisseurs à vérifier le respect de leurs obligations ESG par le biais d'un audit ESG mené par un organisme indépendant. Plus de 90 % des contrats relatifs aux frais généraux et dépenses informatiques conclus ou renouvelés en 2023 et 2024 comportaient cette clause de durabilité.

Dans le cadre des appels d'offre, une évaluation des fournisseurs potentiels par EcoVadis sur quatre dimensions (Environnement, Travail et droits de l'homme, Éthique et Approvisionnement durable), incluant les conditions de travail de leurs salariés et le fait qu'ils prennent des mesures pour les rémunérer au moins au niveau du salaire vital local, est requise.

Dans son approche du salaire vital, EcoVadis ne considère que des données crédibles, fiables et selon une méthodologie robuste afin de s'assurer que les données reflètent avec précision les conditions de vie et les coûts locaux. Pour assurer la robustesse de la méthodologie des données de salaire vital, EcoVadis accepte les données validées selon le processus de reconnaissance des méthodologies de données de salaire vital de l'IDH. Le salaire vital est défini par l'IDH comme une rémunération suffisante pour permettre un niveau de vie décent pour le travailleur et sa famille dans leur localisation et leur époque. Les éléments d'un niveau de vie décent incluent la nourriture, l'eau, le logement, l'éducation, les soins de santé, le transport, les vêtements et d'autres besoins essentiels, y compris une provision pour les événements imprévus.

La méthodologie d'EcoVadis est robuste et fiable, couvrant tous les pays, quel que soit le niveau de risque. EcoVadis examine si le fournisseur a :

- pris un engagement de rémunérer ses salariés au moins au niveau du salaire vital local ou a analysé si ses salariés sont rémunérés au moins à ce niveau ;
- des politiques (objectif quantitatif avec échéance), des lignes directrices en place pour des actions correctives afin d'éliminer les écarts avec le niveau de salaire vital local, le cas échéant ; et
- les résultats de l'analyse des écarts avec le niveau de salaire vital et/ou la certification en tant que *Living Wage employer*.

Les fournisseurs d'AXA (représentant plus de 60 % des dépenses d'AXA) sont régulièrement soumis à une analyse/évaluation par EcoVadis, qu'ils aient un niveau d'exposition à la criticité élevé, moyen ou faible. Près de 97 % des fournisseurs actuels qui ont été évalués au cours des trois dernières années ont obtenu un score de 40 ou plus sur le thème des droits de l'homme dans l'évaluation d'EcoVadis.

- b) *Avez-vous identifié et cartographié les risques et obstacles au versement d'une rémunération décente et de prestations sociales dans votre chaîne de valeur (exemples : métiers à risque, pays à risque, contexte réglementaire local, inflation, compétitivité, opacité des pratiques des fournisseurs...) ?*

Quelles mesures spécifiques prenez-vous pour réduire les risques liés à ces métiers (revue annuelle et corrections des écarts, mise en place de mesures incitatives pour les fournisseurs...) ?

Réponse du Conseil d'Administration :

AXA réalise régulièrement, et au moins tous les trois ans, une évaluation des risques liés aux droits de l'homme par le biais d'un tiers indépendant, visant à identifier les risques les plus pertinents en matière de droits de l'homme qu'AXA doit prendre en compte dans l'exercice de ses activités (en tant qu'assureur, investisseur et employeur) et dans ses opérations. Une évaluation des risques liés aux droits de l'homme est en cours et sera publiée en 2025. L'évaluation inclut une analyse de l'approche d'AXA en matière de salaire vital.

AXA a également développé une méthodologie de matrice de criticité tenant compte de l'exposition critique brute (y compris l'exposition au risque pays, la longueur de la chaîne de valeur) et de l'environnement de contrôle des fournisseurs, visant à les classer en trois niveaux d'exposition à la criticité. Cette matrice détermine l'approche en matière de recherche/sélection de fournisseurs, de contractualisation et de gestion des relations (évaluation EcoVadis, plan de remédiation et audit).

Chaque année, AXA définit la liste des fournisseurs qui feront l'objet d'une évaluation EcoVadis, qui peut conduire à un plan de remédiation en fonction des résultats. Les fournisseurs sélectionnés peuvent avoir des niveaux d'exposition à la criticité élevés, moyens ou faibles.

- c) *Est-ce que le respect d'un niveau de vie décent est un critère de sélection dans le choix de vos fournisseurs ou sous-traitants ? Dans quelle mesure ce critère est-il déterminant dans ce choix ?*

Réponse du Conseil d'Administration :

AXA met en œuvre la Politique du Groupe en matière de droits de l'homme, qui inclut également une disposition sur le salaire vital. Ainsi, AXA s'est engagé à respecter des normes internationales telles que la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies, les principes directeurs de l'Organisation internationale du travail (OIT), le Pacte mondial des Nations Unies et les recommandations de l'OCDE. La Politique du Groupe en matière de droits de l'homme a été élaborée en tenant compte des intérêts des principales parties prenantes, y compris les employés, les clients, les fournisseurs et les investisseurs, à travers un dialogue et un engagement continus. Cette politique est mise à disposition des parties prenantes potentiellement affectées et de celles qui doivent l'appliquer, au travers de plusieurs canaux, tels que le site web du Groupe AXA, l'Édition mondiale de l'intranet et les politiques locales de signalement des alertes. De plus, AXA offre des formations et des ressources pour s'assurer que tous les salariés comprennent et respectent cette politique.

En tant qu'employeur responsable et inclusif, AXA vise à offrir des chances égales d'opportunités et interdit la discrimination. À cet égard, AXA a collaboré avec le FairWage Network pour réaliser des évaluations annuelles des écarts de rémunération avec le niveau de salaire vital local. AXA a été certifié en tant que *Global Living Wage Employer* pour la deuxième année consécutive et s'est engagé à offrir à l'ensemble de ses salariés une rémunération cash cible au moins équivalente à 110 % du salaire vital local d'ici la fin de l'année 2026 (Document d'Enregistrement Universel AXA 2024, p. 197).

L'approche d'AXA en matière d'équité salariale (y compris l'engagement et les progrès du Groupe en matière d'équité salariale et de salaire vitale) est régulièrement discutée avec le Conseil d'Administration d'AXA et le Bureau du Comité d'Entreprise Européen (composé de représentants des salariés des entités AXA basées en Europe).

En tant qu'assureur, investisseur et client responsable, AXA reste vigilant sur les ambitions des parties prenantes concernant le salaire vital. AXA collabore avec ses fournisseurs et a mis en place un cadre commun (clause de durabilité dans les accords contractuels, mise en œuvre de plans d'action) pour les aider à progresser dans leur ambition sur le salaire vital. AXA adopte une approche globale dans la sélection et la gestion des fournisseurs, de sorte que le salaire vital est l'un des nombreux critères qui influencent le choix des fournisseurs.

- d) *Si vous avez adopté une politique pour garantir un niveau de vie décent à tous ou certains des travailleurs de votre chaîne de valeur / indépendants, quels résultats avez-vous obtenus ? Quelle est votre feuille de route pour l'avenir (mesures et quantification, exemple d'indicateurs, suivi des indicateurs et des progrès, élargissement du périmètre...) ?*

Comment vous assurez-vous que les engagements pris par vos fournisseurs, sous-traitants, franchisés sont mis en œuvre ? Dans le cas où une controverse est établie au sujet d'un fournisseur, comment réglez-vous la situation (arrêt du contrat, dialogue et engagement...) ?

Principaux critères évalués :

- Certification indépendante (FWN, Living Wage BC...)
- Indicateurs de suivi
- Mode de contrôle : analyse documentaire, audit, équipes dédiées à la vérification des informations fournies, dispositif d'alerte...
- Procédure de gestion des controverses : réaction en cas d'alerte, mesures correctives... (des exemples seraient les bienvenus)

Réponse du Conseil d'Administration :

L'ambition d'AXA est d'élargir le périmètre des fournisseurs faisant l'objet d'une analyse/évaluation annuelle par EcoVadis afin d'identifier en temps réel tout problème lié à l'environnement, au travail et aux droits de l'homme, à l'éthique ou à l'approvisionnement durable. AXA établit un plan de remédiation via la plateforme EcoVadis si le fournisseur a une nouvelle évaluation EcoVadis jugée insatisfaisante ou s'il est impliqué dans une controverse grave. Quelques exemples de controverses ESG incluent des problèmes sociaux tels que des pratiques de travail ou des violations des droits de l'homme.

AXA réalise également des examens annuels des fournisseurs stratégiques au cours desquels cinq indicateurs de performance clés (KPI) ESG (y compris le salaire vital) sont remis en question avec le fournisseur.

En complément de la gestion du risque fournisseur, AXA s'assure de la responsabilité ESG de ses équipes en (i) garantissant la responsabilité des salariés (Code de déontologie pour les associés en approvisionnement) et (ii) partageant des directives ESG et en organisant des sessions de sensibilisation pour les équipes sur l'approvisionnement durable.

Gouvernance

Question 3 : Gouvernance de la durabilité

- a) *Publiez-vous une matrice des compétences des administrateurs ? Est-elle **nominative** (par administrateur) ? Présente-t-elle de manière **granulaire** les compétences liées à la durabilité (listant en détail les compétences de chaque administrateur au-delà de la RSE/de l'ESG/de la durabilité : climat, biodiversité, droits humains, diversité et inclusion, transition énergétique, social et chaîne de valeur, incidence financière du climat...) ?*

Réponse du Conseil d'Administration :

Comme chaque année, une matrice nominative des compétences et expertises des administrateurs considérées comme essentielles pour le Conseil d'Administration figure dans le Document d'Enregistrement Universel AXA 2024 (page 63).

	Secteurs d'activité AXA 	ESG ^(a) 	Environnement réglementaire et juridique 	Finance 	Services clients et stratégies digitales 	Marchés en voie de développement et émergents 	Gestion des risques, conformité et audit interne 	Leadership et management 
Administrateurs								
Antoine Gosset-Grainville	●	●	●	●		●	●	●
Thomas Buberl	●	●	●	●	●	●	●	●
Martine Bièvre	●		●					
Helen Browne	●	●	●				●	●
Bettina Cramm	●	●						
Clotilde Delbos		●		●		●	●	●
Guillaume Faury		●			●	●		●
Ramon Fernandez	●	●	●	●	●	●	●	●
Gérald Harlin	●	●	●	●			●	●
Isabel Hudson	●	●	●	●	●		●	●
Angelien Kemna	●	●	●	●			●	
Ramon de Oliveira	●		●	●			●	●
Rachel Picard				●	●		●	●
Ewout Steenberghe	●	●		●	●	●	●	●
Marie-France Tschudin	●	●				●		●
TOTAL	12	12	9	10	6	7	11	12

Au 1^{er} janvier 2025, 12 administrateurs sur 15 estiment maîtriser les enjeux ESG (environnement, social et/ou gouvernance).

- b) *Sur quelle base considérez-vous qu'un administrateur justifie de compétences en matière de RSE ou de durabilité ? Avez-vous défini des prérequis/critères pour chacune de ces compétences ? Si oui, lesquels ?*

Réponse du Conseil d'Administration :

Comme précisé dans le Document d'Enregistrement Universel AXA 2024 (page 63), la maîtrise des enjeux ESG comprend la capacité à intégrer les aspects environnementaux, sociaux et/ou de gouvernance dans la stratégie et la prise de décision de l'entreprise, en tenant compte de l'impact à long terme sur la société et l'environnement. De plus, le Conseil d'Administration reçoit régulièrement des formations sur la durabilité pour renforcer ses compétences en la matière et procède, tous les ans, à son évaluation afin de passer en revue sa composition et d'évaluer l'alignement du Conseil avec la stratégie du Groupe notamment en matière de durabilité.

- c) *Pour chaque administrateur détenant une compétence de durabilité (en mentionnant leur nom et prénom), pourriez-vous lister les compétences spécifiques ainsi que la nature de ces compétences (expérience, profil scientifique/chercheurs, expertise réglementaire, formations spécialisées) ?*

Réponse du Conseil d'Administration :

Prénom, Nom	Compétence spécifique	Nature de la compétence
Antoine Gosset-Grainville	ESG	Une présentation du parcours et des expériences professionnelles d'Antoine Gosset-Grainville figure en 67 du Document d'Enregistrement Universel AXA 2024
Thomas Buberl	ESG	Une présentation du parcours et des expériences professionnelles de Thomas Buberl figure en page 68 du Document d'Enregistrement Universel AXA 2024
Helen Browne	ESG	Une présentation du parcours et des expériences professionnelles d'Helen Browne figure en page 69 du Document d'Enregistrement Universel AXA 2024
Bettina Cramm	ESG	Une présentation du parcours et des expériences professionnelles de Bettina Cramm figure en page 69 du Document d'Enregistrement Universel AXA 2024
Clotilde Delbos	ESG	Une présentation du parcours et des expériences professionnelles de Clotilde Delbos figure en page 70 du Document d'Enregistrement Universel AXA 2024
Guillaume Faury	ESG	Une présentation du parcours et des expériences professionnelles de Guillaume Faury figure en page 71 du Document d'Enregistrement Universel AXA 2024
Ramon Fernandez	ESG	Une présentation du parcours et des expériences professionnelles de Ramon Fernandez figure en page 72 du Document d'Enregistrement Universel AXA 2024
Gérald Harlin	ESG	Une présentation du parcours et des expériences professionnelles de Gérald Harlin figure en page 73 du Document d'Enregistrement Universel AXA 2024
Isabel Hudson	ESG	Une présentation du parcours et des expériences professionnelles d'Isabel Hudson figure en page 74 du Document d'Enregistrement Universel AXA 2024
Angelien Kemna	ESG	Une présentation du parcours et des expériences professionnelles d'Angelien Kemna figure en page 75 du Document d'Enregistrement Universel AXA 2024
Ewout Steenbergen	ESG	Une présentation du parcours et des expériences professionnelles d'Ewout Steenbergen figure en page 78 du Document d'Enregistrement Universel AXA 2024
Marie-France Tschudin	ESG	Une présentation du parcours et des expériences professionnelles de Marie-France Tschudin figure en page 79 du Document d'Enregistrement Universel AXA 2024

Chaque administrateur bénéficie lors de sa nomination d'une formation sur les activités de la Société, son secteur d'activité, les risques auxquels elle est confrontée ainsi que ses enjeux en matière de durabilité, notamment le climat.

Par ailleurs, chaque administrateur peut demander et bénéficier, s'il le juge nécessaire, de formations additionnelles.

Enfin, le Conseil d'Administration reçoit collectivement des formations régulières adaptées aux enjeux auxquels la Société est confrontée. De nombreux sujets ESG figurent depuis plusieurs années sur le plan de formation annuel du Conseil d'Administration.

Ainsi au cours de l'année 2024, les administrateurs ont reçu une formation sur :

- la directive CSRD, l'analyse de double matérialité et les normes ESRS (*European Sustainability Reporting Standards*) ;
- la réduction de l'intensité carbone des investissements du Groupe, la décarbonation des opérations propres du Groupe et l'alignement avec les politiques de rémunération du Groupe. Avant cette formation, ils ont également été invités à suivre une formation intitulée « Transition bas carbone » sur la plateforme d'AXA Climate dédiée au Conseil ;
- la gestion durable et responsable des forêts à l'occasion de la visite d'une des forêts gérées par le Groupe.

Le Conseil a par ailleurs participé à un événement solidaire organisé par AXA Atout Cœur et reçu une présentation sur les actions de bénévolat menées au sein du Groupe.

Le plan de formation pour 2025 prévoit notamment les formations suivantes :

- assurer la transition ;
- le modèle interne et les catastrophes naturelles ;
- la nature, la biodiversité et les océans ; et
- la lutte contre la criminalité financière y compris la corruption.

Par ailleurs, les administrateurs continueront de bénéficier du programme de formation d'AXA Climate notamment sur les limites planétaires et l'impact du changement climatique sur nos sociétés.

d) En matière de transparence, publiez-vous les éléments suivants ? :

Publiez-vous les éléments suivants :		oui	non	Si oui, merci de nous
Une biographie détaillée pour chacun de vos administrateurs mettant en avant leurs expériences ou formations en lien avec les thématiques				
Le mode d'acquisition de la compétence ?	Format de chaque formation (interne ou externe)			
	Contenu de chaque formation			
	Caractère obligatoire ou non			
	Fréquence de chaque formation			
	Destinataires des formations			
Le type d'évaluation continue de la compétence ?	Auto-évaluation			
	Evaluation externe par des			
	Autres			

Réponse du Conseil d'Administration :

Publiez-vous les éléments suivants :		
Une biographie détaillée pour chacun de vos administrateurs mettant en avant leurs expériences ou formations en lien avec les thématiques durables ?		Les biographies des administrateurs ainsi qu'une présentation de leur compétences et expertises sont publiées dans le Document d'Enregistrement Universel AXA 2024 (pages 67 à 79).
Le mode d'acquisition de la compétence ?	Format de chaque formation (interne ou externe)	Des informations détaillées sur la formation des administrateurs figurent en page 83 (§3.3.1.2), page 86 (§3.3.2.3) et page 142 du Document d'Enregistrement Universel AXA 2024. Certaines formations sont dispensées par des prestataires externes, d'autres par les équipes AXA. Par ailleurs, comme précisé dans le Document d'Enregistrement Universel AXA 2024 (p 86), une plateforme de formation dédiée au Conseil d'Administration d'AXA a été mise en place en partenariat avec AXA Climate.
	Contenu de chaque formation	Le sujet des formations est précisé dans le Document d'Enregistrement Universel AXA 2024 (p 86) et repris en page précédente.
	Caractère obligatoire ou non de chaque formation	Sauf à en avertir au préalable le Président, les membres du Conseil participent à toutes les séances du Conseil, y compris aux formations. Un enregistrement des formations est mis à la disposition des administrateurs qui n'auraient pas pu y assister.
	Fréquence de chaque formation	Le Conseil reçoit plusieurs formations par an dont la liste exhaustive figure dans le Document d'Enregistrement Universel AXA 2024.
	Destinataires des formations	Les formations mentionnées dans le Document d'Enregistrement Universel AXA 2024 sont des formations collectives destinées à l'ensemble des administrateurs. Par ailleurs, chaque administrateur peut demander et bénéficier, s'il le juge nécessaire, de formations additionnelles.
Le type d'évaluation continue de la compétence ?	Auto-évaluation	Le Conseil d'Administration évalue et débat chaque année de sa composition, son organisation et son fonctionnement. Cette évaluation comprend notamment une évaluation de la contribution individuelle des membres.
	Evaluation externe par des tiers	Tous les 3 ans, cette évaluation est réalisée par un consultant externe.
	Autres :	

Pour chaque case à laquelle vous avez répondu par la **négative** dans le tableau ci-dessus, pourriez-vous donner ces informations ?

Voir ci-dessus.

Question 4 : Gouvernance de l'Intelligence Artificielle (IA)

a) Vision/maîtrise :

- *Quelles sont les activités et les métiers de votre entreprise qui sont d'ores et déjà impactés par le recours à l'IA ?*
- *Quels sont ceux qui seront impactés par l'usage de l'IA à moins d'un an, à moyen terme (entre un et trois ans) et à long terme (plus de trois ans) ?*
- *Quels sont ceux qui, selon vous, ne seront pas ou peu impactés dans un proche avenir ?*

Réponse du Conseil d'Administration :

Nous prévoyons que de nombreuses activités chez AXA seront influencées par l'IA au cours des prochaines années d'une façon ou d'une autre.

En juillet 2023, AXA a introduit sa propre solution AXA Secure GPT pour l'assistance générale, afin d'aider plus de 54 000 employés dans leurs tâches quotidiennes. De plus, nous avons déployé divers cas d'utilisation à travers nos opérations, notamment dans les domaines où les tâches manuelles peuvent être considérablement automatisées. Par exemple, dans les services clients, l'IA peut accélérer les réponses à nos clients ; dans la gestion des sinistres, l'IA peut analyser de grandes quantités de données structurées et non structurées dans nos processus de gestion générale des sinistres ; et dans la souscription, les outils d'IA générative peuvent nous aider à analyser diverses données client pour fournir des réponses plus rapides à leurs besoins.

Nous voyons un potentiel dans ces technologies de plusieurs manières, notamment en automatisant davantage les tâches manuelles dans nos opérations, en améliorant les conditions de travail des employés et les opportunités de perfectionnement (car bon nombre de ces technologies incluent des capacités de soutien et de coaching/formation), et en gagnant du temps dans nos opérations, ce qui nous permet de nous concentrer davantage sur l'amélioration du service et de l'expérience client.

Par conséquent, nous avons réalisé des investissements significatifs et continuerons à le faire pour perfectionner nos équipes sur l'IA générative et les technologies d'IA.

b) Impacts :

- *Avez-vous mesuré les impacts directs et indirects actuels générés par le recours à l'IA par votre entreprise sur la consommation d'énergie (électricité et eau notamment) ? Avez-vous réalisé des projections de l'évolution de la consommation d'énergie résultant de l'usage de l'IA ? A quelle(s) échéance(s) ? Merci d'apporter des informations chiffrées.*
- *Avez-vous identifié les conséquences sociales du recours à l'IA par votre groupe ?*
- *Quels sont les problèmes éthiques soulevés par l'utilisation de l'IA par votre société ?*
- *Pour chacun de ces trois domaines (énergétique, social et éthique), intégrez-vous les potentiels impacts décelés dans vos décisions d'investissement ? Quelle organisation avez-vous mise en place et quelles dispositions avez-vous prises pour réduire les impacts ou les éliminer (merci d'être précis et d'illustrer vos propos par des exemples adéquats) ?*

Réponse du Conseil d'Administration :

Dans le cadre du programme « Numérique éco-responsable » lancé par AXA en 2020, une mesure de l'empreinte carbone du numérique utilisé pour les opérations du groupe est réalisée ainsi qu'un pilotage à horizon 2025 et 2030 depuis l'année dernière. Il est important de mentionner que cette mesure fait l'objet d'une amélioration continue tant en périmètre qu'en qualité des données. En 2024, les émissions ont été évaluées à 54 ktCO₂e en market-based soit une augmentation de 4% par rapport à 2023 et une réduction de -1% par rapport à l'année de référence 2019 contribuant à l'objectif public de -20% 2019-2025 sur le périmètre correspondant à l'énergie, la flotte automobile, aux déplacements professionnels et à l'informatique. Le programme a permis cette stabilisation, dans le contexte d'un secteur du numérique dont l'empreinte carbone mondiale augmente de 6% par an d'après le rapport 2021 de notre partenaire The Shift Project. L'IA est une composante de ce périmètre depuis le début du programme qui a porté dès le départ sur un périmètre comportant les centres de données, le poste de travail et les services cloud ou réseau achetés pour les fournisseurs majeurs pour AXA. Depuis 2025, la consommation en eau de nos

centres de données est également mesurée. Ces informations sont partagées dans le Document d'Enregistrement Universel AXA publié tous les ans.

Concernant l'IA Générative, son empreinte carbone et sa consommation en énergie et en eau, nous rencontrons des difficultés à obtenir les données de la part des fournisseurs de modèles IA. Cependant d'une part nous sommes mobilisés avec les achats pour obtenir ces informations et d'autre part, nos équipes de data science conduisent des estimations sur la base des données publiquement disponibles. Ils aboutissent à la conclusion partagée dans le « [AXA Climate & Biodiversity report](#) » p 23 qu'une requête à l'IA Générative consomme entre 8–51 Wh ce qui correspond à 3-8 g CO2e selon la localisation des serveurs en France ou à l'ouest des Etats-Unis. En comparaison, une recherche dans Google émet 0.2 g CO2. Sur la base de ces estimations, l'utilisation de GenAI représente moins de 0,2 % de nos émissions totales. Nous travaillons actuellement à différentes stratégies de déploiement de l'IA Générative et d'IA Frugale afin d'évaluer l'impact sur nos objectifs environnementaux pour 2030 et de mettre en place la gouvernance appropriée.

Le Groupe a l'habitude de gérer, au fil des années, plusieurs transformations dans le domaine technologique (numérique et IA), en planifiant et anticipant les évolutions dans la nature des emplois et en investissant pour accompagner les employés dans leur parcours de montée en compétences et de reconversion. Nous continuerons, comme nous l'avons fait par le passé, à avoir la même attention au cours des prochaines années, en travaillant en étroite collaboration avec les représentants de nos employés dans les différentes régions où nous opérons. En effet, le Groupe AXA inclut et travaille avec ses partenaires sociaux, dans une dynamique de construction, de sensibilisation et de partage d'information quant à l'IA.

Par exemple, au niveau d'AXA France, une concertation a été mise en œuvre avec les organisations syndicales représentatives sur le dialogue social et l'IA ayant notamment pour ambition de :

- partager la stratégie en matière d'IA ;
- favoriser un dialogue social itératif par la création d'un comité de suivi IA ;
- mettre en place des formations pour les représentants du personnel ;
- appréhender les aspects emploi et compétences au travers des dispositifs existants.

Au niveau du Comité Européen de Groupe, deux sessions annuelles en 2025 sont prévues avec le *Group Chief Data Scientist & Head of Research & Advanced AI* ayant pour objet de partager avec les élus européens la gouvernance, les avancées et les implémentations de l'AI au sein des entités européennes, et ce selon un mode itératif et pédagogique.

De plus, nous menons des études d'impact avec des programmes pilotes avec Microsoft Copilot. Celui-ci nous permet de mesurer non seulement l'efficacité de ces outils, mais également l'intérêt pour les utilisateurs de cette solution d'IA générative, ainsi que leur perception de bien-être.

La volonté du Groupe est de responsabiliser ses collaborateurs et leur donner les moyens d'accomplir leur mission de la façon la plus efficace possible. Pour soutenir le développement des compétences en interne et familiariser les employés avec les opportunités offertes par les données et l'IA, AXA a lancé plusieurs programmes de formation, comme la *Data and AI Academy*, créée en 2022. Ce programme de formation propose des modules adaptés aux rôles pour l'utilisation responsable des données et de l'IA, afin de soutenir le développement des compétences. En 2023, un module « *Generative AI for Everyone at AXA* » a été ajouté pour promouvoir l'utilisation responsable de l'IA générative. Un nouveau programme de sensibilisation, "Tech Data & AI Essentials", ciblant tous les employés, sera déployé en mars 2025, dans lequel l'importance de l'IA éthique et durable est renforcée. Enfin, 70 % des professionnels de l'informatique à travers 21 entités AXA ont terminé la première étape de notre parcours de formation à la durabilité numérique.

AXA reconnaît le potentiel significatif de l'IA pour apporter de la valeur aux clients et aux employés, mais comprend également que son utilisation nécessite des mesures de gouvernance et de gestion des risques soigneuses. AXA a mis en place une approche de gestion de l'IA basée sur les risques, fondée sur des principes internes tels que les Principes de l'IA Responsable, et guidée par les politiques et cadres de gouvernance pertinents. Ces mesures visent à garantir que l'IA soit développée et utilisée de manière

centrée sur l'humain, responsable, sans biais, sûre, conforme et bénéfique, avec l'intention de minimiser les risques et de permettre la réalisation des objectifs stratégiques de l'entreprise.

Pour assurer la mise en œuvre et l'adoption des principes et politiques de l'IA dans les différentes entités, AXA a établi différentes instances de gouvernance. Celles-ci comportent notamment une fonction de coordination au niveau du Groupe, le Forum de Gouvernance de l'IA, qui repose sur des gouvernances locales associé à un système d'escalade pour les sujets critiques. Sa mission est de guider et soutenir le développement, le déploiement et l'utilisation de systèmes d'IA responsables tout en encourageant la formation et le partage des connaissances.

c) Dépendance :

- *Combien de systèmes d'IA sollicitez-vous ?*
- *Avez-vous anticipé une éventuelle dépendance vis-à-vis de vos fournisseurs de système d'IA ?*
- *Si oui, comment avez-vous répondu ou envisagez-vous de répondre à ce risque ?*

Réponse du Conseil d'Administration :

Dans le cadre de notre démarche d'innovation et d'amélioration continue, AXA sollicite plusieurs systèmes d'intelligence artificielle (IA) pour optimiser ses opérations et enrichir ses services :

1. La plateforme AXA Secure GPT comme hub centralisé pour tous les employés

Actuellement, nous avons déployé AXA Secure GPT, qui sert de hub centralisé pour l'accès à différents modèles de langage (LLM) au sein de l'ensemble du Groupe AXA. Cette plateforme est accessible via API ou en version web, permettant à tous nos employés de profiter d'une large gamme de modèles d'IA, tels que GPT-4, GPT-4 Turbo, GPT-4o et GPT-4o Mini, ainsi que Mistral en versions *small* et *large*. Ce déploiement vise à améliorer notre efficacité opérationnelle et à innover dans nos services tout en garantissant une utilisation éthique de l'IA.

2. Utilisation de systèmes d'IA localement et intégration dans des outils existants

En plus de AXA Secure GPT, nos entités déploient divers systèmes d'IA pour répondre à des besoins spécifiques dans différents domaines. Par exemple, dans le secteur des interactions clients, nous utilisons des outils pour assister nos agents dans nos centres d'appel. Dans le domaine de la tarification et de la souscription, ainsi que dans la gestion des sinistres, des solutions d'IA sont mises en œuvre pour optimiser les processus. Par ailleurs, nous observons une tendance croissante à l'intégration de solutions d'IA directement dans des outils et systèmes existants, comme Microsoft avec MS Copilot ou Salesforce avec Einstein. Cela enrichit nos produits et services avec des fonctionnalités d'intelligence artificielle, augmentant ainsi notre capacité à répondre aux besoins des utilisateurs tout en optimisant nos processus internes.

En résumé, AXA sollicite une variété de systèmes d'IA, allant de notre plateforme AXA Secure GPT comme hub centralisé à des solutions spécifiques utilisées localement et intégrées dans des outils tiers. Cette diversité nous permet d'innover tout en garantissant une utilisation responsable de l'IA.

Nous collaborons avec certains fournisseurs en avance sur ce sujet, pour tester des cas d'usage spécifiques, notamment dans les domaines de la relation client et de la compréhension documentaire. Cette approche nous permet d'explorer les possibilités offertes par l'IA générative. En intégrant ces technologies de manière responsable, nous visons à renforcer notre impact positif sur la société tout en continuant à innover et à améliorer notre efficacité.

Un des objectifs des fournisseurs en général et dans l'IT en particulier, est de créer une situation de dépendance des clients à leurs solutions afin de s'assurer un revenu pérenne et en progression. L'utilisation de l'IA générative crée un risque de dépendance supplémentaire que nous prenons en compte.

Cependant ce risque n'est pas le seul, il en existe d'autres tout aussi important notamment liés à l'utilisation des données pour l'entraînement des modèles, à la qualité des résultats, leurs précisions et leurs respects de l'éthique par exemple qui sont pris en compte.

S'agissant de la dépendance fournisseur, nous menons déjà des analyses de risque régulières pour évaluer celle-ci vis-à-vis de fournisseurs IT dont les solutions sont critiques pour nos activités et nous mettons en place les contremesures nécessaires notamment au travers de règles d'architecture, de gestion ou bien contractuelles. Dans ces analyses de risques, nous prenons également en compte la dimension IA.

De plus, dans notre stratégie d'IA générative, nous avons mis en place une approche proactive pour diversifier nos partenariats technologiques, ce qui nous permet de réduire les risques associés à une dépendance excessive.

Enfin, nous investissons dans le développement de solutions internes et renforçons nos capacités en matière de recherche et développement. Cela nous permet non seulement de garantir la continuité de nos opérations, mais aussi d'assurer une innovation constante.

Nous considérons cette diversification comme essentielle pour maintenir notre compétitivité et notre agilité sur le marché.

Question personnalisée

De plus en plus de régions du globe sont victimes d'aléas climatiques comme en témoignent les inondations de l'été dernier en Europe ou celles de Valence en fin d'année dernière. Outre-Atlantique, les conséquences dramatiques des récents incendies en Californie rappellent la vulnérabilité de cette région face à ce péril. Fort de ce constat, des assureurs ont jugé que ces zones n'étaient plus assurables ou assurables uniquement à un coût déraisonnable au détriment de l'assuré. Ces mêmes assureurs ont, par conséquent, choisi de ne plus couvrir ces territoires laissant les populations sur place seules pour faire face aux conséquences du dérèglement climatique.

- a) AXA exerce-t-il son influence auprès des pouvoirs publics et/ou au sein de l'industrie pour s'assurer d'une répartition équitable de chaque type de risques afin d'éviter, in fine, un désengagement de l'ensemble des assureurs des zones jugées trop exposées aux aléas climatiques ? Si non, pourquoi ?*

Réponse du Conseil d'Administration :

AXA appelle à l'adoption d'une démarche holistique pour faire face aux risques climatiques, incluant notamment les mesures nécessaires de prévention et d'adaptation qui impliquent une intervention des pouvoirs publics.

Seule cette approche conjointe de l'ensembles des acteurs, y compris des pouvoirs publics, pourra permettre de garantir l'assurabilité sur le long-terme.

Nous participons aux discussions de place sur ce sujet et engageons aussi le dialogue avec les pouvoirs publics tant au niveau national qu'Européen. Concernant les Etats-Unis, AXA est présent via sa filiale grands risques AXA XL qui ne couvre que les risques d'entreprise.

- b) Si oui, quels sont les leviers d'actions d'AXA sur cette problématique en matière d'exercice d'influence ?
AXA entend-il montrer l'exemple et maintenir sa présence dans les zones à haut risques ?*

Réponse du Conseil d'Administration :

AXA engage une discussion régulière avec les pouvoirs publics aux niveaux, européens, nationaux et locaux sur le sujet de la gestion des risques climatiques ce afin d'identifier les meilleurs schémas de couverture, partenariats et actions de prévention.

AXA participe également au CRO Forum dont la Directrice des Risques en est la vice-présidente et prend part à différents groupes de travail pour faire avancer la connaissance et l'approche de place sur le sujet.

La compréhension des risques est une condition essentielle à la prévention efficace. Et c'est la prévention qui nous permettra de maintenir l'assurabilité des risques.

c) Quels sont les résultats obtenus par AXA au cours des trois dernières années ?

Réponse du Conseil d'Administration :

Les autorités publiques se montrent ouvertes au dialogue, comme en témoigne la publication récente du rapport conjoint BCE/ EIOPA explorant la mise en place d'un schéma de réassurance public privé au niveau européen.

AXA a obtenu des résultats significatifs ces trois dernières années dans sa démarche proactive face aux risques climatiques.

En France, nous déployons depuis 2024 différentes initiatives avec de nouveaux services additionnels de prévention en parallèle de notre approche d'indemnisation.

Nous avons lancé la plateforme « Ma Commune en action » avec AXA Climate pour soutenir et accélérer l'élaboration des plans de sauvegarde des communes face aux catastrophes naturelles.

Dans cette optique d'adaptation, nous renforçons nos équipes de prévention et d'ingénierie des risques, visant à doubler leurs visites dans les entreprises sur 2025 pour toujours mieux accompagner nos clients dans la prise en compte de leurs risques. Enfin, le dispositif CLIMAGIR permet d'assurer un système d'alerte et de recommandations en temps réel selon les événements météorologiques tout en facilitant le déploiement de cellules de crise locales et de fonds d'urgence pour soutenir les sinistrés.

Par ailleurs, via AXA XL et AXA Climate, nous développons des programmes clés en collaboration avec des partenaires publics pour réduire les lacunes de protection, comme en témoigne notre engagement dans les services de prévention proposés par AXA XL Risk Consulting ou encore dans divers programmes de réassurance pour les catastrophes naturelles, comme dans les Caraïbes avec AXA Climate.

II. Questions écrites de Mirova

A ce jour votre société fait partie des premières entreprises s'étant engagées à utiliser le cadre de reporting d'impact sur la nature porté par la TNFD - Taskforce on Nature-related Financial Disclosure³⁴. Face à l'érosion rapide de la biodiversité, nous saluons cette initiative de transparence de votre entreprise qui rend compte des impacts, dépendances, risques et opportunités liés à la Nature.

Conformément à cette approche, avez-vous envisagé d'interroger les entreprises dans lesquelles vous investissez sur leur intention d'adopter des objectifs fondés sur la science (tels que ceux du SBTN – Science Based Targets for Nature³⁵) ?

*Par ailleurs, envisagez-vous d'intégrer le SBTN dans votre cadre de dialogue actionnarial, que ce soit pour vos portefeuilles d'assurance ou vos filiales de gestion d'actifs ?
Si ce n'est pas le cas, pourriez-vous nous en donner les raisons ?*

Réponse du Conseil d'Administration :

AXA est historiquement engagée en faveur de la protection et de la restauration de la nature. Son ambition de contribuer à la mise en œuvre du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming à Montréal se traduit en plusieurs actions :

- En rejoignant l'initiative Act4Nature³⁶ dès sa création en 2018, AXA a structuré et rendu public des engagements spécifiques, mesurables, additionnels, réalistes et temporellement encadrés (SMART) visant à lutter contre la perte de biodiversité. Ces engagements, renouvelés en 2020, ont été pour la plupart menés à terme ou ont fait l'objet d'une progression significative, comme en atteste le bilan public³⁷.
- En 2020, AXA a réaffirmé publiquement son ambition de protéger et restaurer la nature en signant le « *Finance for Biodiversity Pledge* »³⁸, puis en devenant membre actif de la fondation *Finance for Biodiversity* par le biais de sa filiale AXA Investment Managers (AXA IM). En signant cette déclaration, AXA s'est publiquement engagé à collaborer et diffuser les connaissances, engager avec des entreprises, évaluer ses impacts, définir des objectifs, et rendre compte publiquement des progrès accomplis.
- AXA a été l'un des initiateurs de la TNFD³⁹ dont elle est encore membre à ce jour. AXA a par ailleurs mené ou contribué à des projets pilotes relatifs à la TNFD dont les conclusions ont été partagées publiquement⁴⁰. AXA a depuis confirmé son engagement à faire partie des « *Early Adopters* » (premiers adoptants) des recommandations de la TNFD⁴¹.
- AXA œuvre à la protection des écosystèmes forestiers. Un engagement constant depuis plus de 10 ans, AXA ayant mis en place des restrictions sur les exploitations non durables d'huile de palme dès 2013. En 2021, AXA a renforcé ses exigences⁴² en matière d'investissement et d'assurance dans des activités qui contribuent activement à la déforestation (en particulier certaines productions de soja, d'huile de palme, de bois et d'élevage bovin) et de protéger les sites du patrimoine naturel mondial (*Natural World Heritage Sites*), reconnus comme les principales réserves de biodiversité identifiées par l'UNESCO. AXA s'est également engagé à investir 1,5 milliard d'euros pour soutenir une gestion

³⁴ [FINAL-18-09-23-TNFD-final-recommendations-release.pdf](#)

³⁵ [FINAL-18-09-23-TNFD-final-recommendations-release.pdf](#)

³⁶ <https://www.act4nature.com/>

³⁷ https://www.act4nature.com/wp-content/uploads/2024/02/AXA_Suivi-engagements-biodiversite_act4nature_2020-2022.pdf

³⁸ <https://www.financeforbiodiversity.org/about-the-pledge/>

³⁹ Se référer au rapport préparé avec le WWF « *Into the Wild – Integrating nature into investment strategies* » wwfint.awsassets.panda.org/downloads/report_wwf_france_axa_into_the_wild_may_2019_dv_1.pdf

⁴⁰ Programme pilote sous la direction de l'initiative UNEP FI - [Unboxing-Nature-related-Risks.pdf](#) et pilote mené par AXA IM - <https://www.axa-im.com/insights/tnfd-catalyst-biodiversity-action>

⁴¹ [TNFD Adopters – TNFD](#)

⁴² La politique est disponible au lien suivant : https://www-axa-com.cdn.axa-contento-118412.eu/www-axa-com/f36f7976-ff05-44e2-933c-5328d007fcc0_axa_deforestation_and_worldheritagesites_policy.pdf

durable des forêts. À la fin de l'année 2024, AXA IM gérât environ 77 000 hectares pour le compte du Groupe, représentant environ 0,9 milliard d'euros d'actifs.

La mise en œuvre de la stratégie biodiversité d'AXA se traduit aussi par la réalisation de diverses actions telles que :

- La participation à des actions de place pour défendre nos pairs et exercer une influence sur eux :
 - L'initiative du Roquelaure de la Biodiversité a fait émerger 150 propositions sectorielles dont des propositions spécifiques au secteur de la finance et des demandes adressées à l'Etat français⁴³ ;
 - En tant que partenaire officiel, AXA participe activement à l'organisation de la 3^{ème} conférence des Nations Unies sur les Océans (UNOC3) ;
- L'amélioration de ses capacités à mesurer les impacts et les dépendances potentielles d'AXA liés à la nature en tant qu'investisseur ;
- Le déploiement de solutions de financement innovantes, notamment :
 - Le développement de fonds d'investissement dédiés à l'agriculture régénératrice⁴⁴ en partenariat avec Unilever et Tikehau Capital ;
 - Le soutien à l'émergence d'un marché robuste et intègre des crédits de biodiversité en tant que membre du panel de « l'International Advisory Panel on Biodiversity Credits (IAPB)⁴⁵ » ;
 - Le soutien au développement de la plateforme de financement « Sea Change Impact Financing Facility (SCIFF)⁴⁶ », destinée à l'économie bleue ;
 - Le lancement d'une consultation citoyenne nationale en tant que membre fondateur avec Make.org : « Comment protéger et restaurer ensemble la biodiversité ? »⁴⁷.

Pour tenir compte des multiples composantes et du caractère très local de la biodiversité, et dans l'objectif d'appréhender au mieux sa complexité, nous sommes convaincus de la nécessité de recourir à une diversité de méthodes, d'initiatives et de partenariats. C'est pourquoi nous encourageons nos parties prenantes à cultiver cette diversité en s'appuyant sur un dialogue constructif dans l'objectif d'initier une trajectoire d'amélioration continue avec (i) la définition d'objectifs d'action selon les méthodes qu'elles jugent pertinentes et adaptées à leurs contextes, (ii) leur mise à jour régulière dans la recherche d'un compromis toujours évolutif entre ambition et pragmatisme et (iii) en rendre public les progrès accomplis.

En matière d'engagement sur le thème de la biodiversité, les actions menées par AXA IM, dont le compte rendu détaillé pour l'année 2024 est présenté dans le rapport d'engagement (« *Stewardship Report* ») d'AXA IM⁴⁸, révèlent que les entreprises utilisent une diversité de méthodes internes et externes pour la fixation d'objectifs (SBTN, It's Now for Nature, Act4Nature, etc.).

Il est précisé que le Groupe entend maintenir son engagement sur le thème de la biodiversité après la cession d'AXA IM.

Pour plus d'informations concernant la prise en compte de la biodiversité par AXA dans ses activités, se référer au Document d'Enregistrement Universel AXA 2024, à partir de la section « 4.2.2.1 Evaluation des impacts sur les autres enjeux environnementaux » (pages 181-190) et au Rapport Climat et Biodiversité 2024, sections « 2.a Plan de mise en œuvre d'AXA en tant qu'assureur » (pages 14-18) and « 2.b.2 Prise en compte de la biodiversité dans le portefeuille d'investissement » (pages 26-29).

⁴³ Pour retrouver les recommandations issues du [groupe de travail finance](#).

⁴⁴ Tel que le [fonds lancé par Unilever, Tikehau Capital et AXA](#).

⁴⁵ [IAPB](#)

⁴⁶ [SCIFF - ORRAA \(oceanriskalliance.org\)](#)

⁴⁷ [GC : Biodiversité \(make.org\)](#)

⁴⁸ <https://www.axa-im.com/document/6851/view>

III. Question écrite de Monsieur Frédéric Millet

Je suis agent général AXA et actionnaire via Shareplan.

Depuis 2025, je relève plusieurs cas de concurrence déloyale de direct assurance filiale d'AXA sur des contrats auto de l'agence.

Des tarifs avec des écarts de -46% à -55% avec souvent de meilleures garanties et des franchises plus basses que celles pouvant être proposées dans nos contrats.

J'en ai informé la région Île de France et le service des engagements mais sans solution satisfaisante.

Je ne comprends que sur un risque aussi dégradé pour AXA, une filiale d'AXA se permettent d'attaquer sans discernement des contrats de sa maison mère.

Cela ruine des dizaines d'année d'efforts commerciaux en quelques minutes.

En effet, je précise que ces contrats ont touché des clients fidèles, multi équipés en assurance dommages et épargne retraite et même prescripteurs comme expert-comptable. En cas de fort contexte client, je déplore que la Région n'ait pas les moyens de nous accompagner en défense de ces tarifs anormalement bas et que la Région n'est pas un rôle hiérarchique sur les engagements.

Je déplore que la réponse soit toujours la même : un agent général apporte un service différent. C'est faux puisque les sinistres de Direct assurance et AXA sont gérés en plateforme par des équipes à Rabat.

Je déplore enfin en tant qu'actionnaire, AXA accepte ces pratiques qui dégrade la rentabilité de la branche automobile.

Quelle solution pouvez-vous apporter ?

Réponse du Conseil d'Administration :

Direct Assurance est une filiale du Groupe AXA qui existe depuis plus de 30 ans. Direct Assurance est un leader de l'assurance Automobile en ligne ; elle propose également des contrats d'assurance Habitation, Santé et Moto. Les offres d'assurance proposées par Direct Assurance et par AXA France diffèrent en termes de garanties, de franchises et de services. Ces deux offres s'adressent à des profils de clients différents et permettent de répondre à des attentes variées, tout en respectant la liberté de choix du consommateur. Il n'y a pas de confusion possible pour les clients ou prospects entre Direct Assurance et AXA France : les deux entités sont bien identifiées, tout comme leurs canaux de distribution respectifs, y compris en ligne. La coexistence de ces offres complémentaires n'entrave pas la croissance du réseau des agents généraux sur le marché du grand public. D'ailleurs, la dynamique commerciale sur la branche de l'assurance automobile est favorable pour la majorité des agents généraux. AXA France investit régulièrement pour faire évoluer et enrichir l'offre Automobile à disposition du réseau des agents généraux, afin de rester compétitif et attractif sur le segment du grand public.

IV. Questions écrites de Monsieur Ariel Le Bourdonnec (Reclaim Finance)

Question 1 : AXA et la prévention

Le groupe AXA, par le biais de son directeur général, a indiqué lors d'une interview accordée à Bloomberg en février 2025, que les gouvernements, entreprises et particuliers devraient mettre en place des mesures de prévention pour maintenir le prix de l'assurance habitation abordable.

De son côté, quelles mesures de prévention le groupe AXA met-il en place pour maintenir des prix abordables pour ses clients en France et à l'international ?

Réponse du Conseil d'Administration :

Chez AXA, nous avons la conviction que le monde peut demeurer assurable à plusieurs conditions.

La première, et la plus essentielle, est la prévention. Pour accompagner nos clients, qu'ils soient particuliers ou entreprises, dans leur adaptation face à l'aggravation du changement climatique, nous avons mis en œuvre plusieurs initiatives : le dispositif « Ma Commune en Action » qui forme gratuitement les maires de petites et moyennes communes à la transition climatique, la Garantie Verte qui offre une prise en charge à hauteur de 50 % pour les travaux de rénovation énergétique à la suite d'un sinistre, en complément de l'indemnisation du sinistre garanti, et nos outils de modélisation, tels que la Digital Commercial Platform ou Altitude, qui fournissent une cartographie précise des risques afin d'aider les entreprises à s'adapter à travers des solutions concrètes.

La deuxième condition consiste à renforcer la compréhension des risques. Dans un contexte où la société et l'économie traversent des transformations majeures liées à la démographie, à la technologie et au changement climatique, AXA s'engage à remplir sa mission de protection et d'assurabilité, notamment par sa capacité à offrir des services de prévention et d'adaptation, ainsi que par son expertise dans le renforcement de la résilience face aux risques. AXA s'est par ailleurs engagé à offrir plus de 9 000 solutions et services d'adaptation climatique aux clients entreprises. Cet objectif, inclus dans la dernière édition de l'Indice AXA pour le Progrès, s'accompagne de l'opportunité de développer des services et des solutions innovantes de prévention des risques, en renforçant la résilience des entreprises assurées face aux effets du changement climatique et à les protéger contre les risques liés au climat. Cela intègre notamment des services de risk consulting, des évaluations des catastrophes naturelles, des enquêtes de terrain, des alertes météorologiques graves accompagnées de recommandations d'actions ainsi que des formations.

Enfin, nous souhaitons encourager les partenariats entre le secteur public et le secteur privé, sur le modèle du dispositif CatNat en France, afin de mutualiser les coûts et de faciliter l'accès à l'assurance.

Question 2 : Développement du gaz et neutralité carbone

Dans son scénario de neutralité carbone à 2050 mis à jour en 2023, l'Agence internationale de l'énergie projette notamment une baisse de la production de gaz fossile de près de 78 % en 2050 par rapport à 2022. De son côté, d'après les chiffres de l'International Gas Union, l'industrie du gaz prévoit un triplement des capacités de production de gaz naturel liquéfié soit une augmentation de près de 200% de la production de gaz.

Face à ces chiffres, le groupe AXA estime-t-il que l'industrie du gaz participe à la transition vers la neutralité carbone à 2050 ?

Réponse du Conseil d'Administration :

Aujourd'hui, nous devons prendre en considération trois réalités. La première est la réalité géopolitique, qui a conduit l'Union Européenne à se tourner en partie vers le gaz naturel liquéfié (GNL) américain afin de réduire sa dépendance aux énergies fossiles en provenance de Russie d'ici 2027. Dans ce contexte, les États-Unis sont devenus le principal fournisseur européen de GNL représentant 46 % des importations,

suivis par la Russie à 16 %, l'Algérie à 11 % et le Qatar à 10 %. La seconde est la réalité de la transition énergétique qui progresse beaucoup moins rapidement que nécessaire. En effet, les derniers chiffres disponibles (2023) mettent en évidence le fait que les énergies fossiles représentent environ 80 % de la consommation d'énergie mondiale. Il est actuellement impossible de satisfaire les besoins énergétiques uniquement avec des énergies bas carbone. Il s'agit donc de composer avec le mix énergétique actuel qui nécessitera du temps pour se décarboner, tout en soutenant les projets de transition énergétique et le développement de nouvelles technologies. Sans cela, il paraît impossible de satisfaire aux besoins énergétiques des populations et des entreprises. Face à ces trois réalités incontestables, nous avons choisi de ne pas exclure le gaz naturel liquéfié de notre politique énergétique qui constitue une énergie de transition. Avec moins de 2 % de nos portefeuilles d'investissement et d'assurance consacrés aux énergies fossiles, notre exposition reste limitée. Depuis 2019, nos investissements dans le charbon ont diminué de 74 %, ceux dans le pétrole et le gaz de 49 % tandis que nos investissements dans les énergies renouvelables ont triplé.

Question 3 : Résultats d'AXA et augmentation des risques climatiques

La barre symbolique des 100 milliards de dollars 100 milliards de dollars de dommages assurés liés aux catastrophes climatiques a été dépassée pour la 5ème fois consécutive en 2024, ce qui n'était arrivé que trois fois en 30 ans entre 1990 et 2020 illustrant l'accélération de la crise climatique. Dans son rapport AXA Future Risks Report 2024, les experts de l'assurance interrogés identifient le changement climatique comme le risque le plus préoccupant partout dans le monde.

Devant l'augmentation de l'intensité et de la fréquence des phénomènes climatiques extrêmes, comment le groupe AXA compte-t-il tenir sa promesse de délivrer 75 % de son résultat net aux actionnaires tout en protégeant ses clients contre des risques climatiques toujours plus grands ?

Réponse du Conseil d'Administration :

Le Groupe est conscient de l'accélération de la crise climatique et de ses impacts sur nos activités. Nous croyons fermement que le futur ne doit pas être un risque, et cette conviction guide l'intégralité de nos actions.

- **Prévention des risques :** Nous considérons la prévention comme essentielle pour garantir la durabilité de notre système. Cela nous permet de répondre efficacement aux besoins de nos parties prenantes, qu'il s'agisse de nos clients, actionnaires, employés ou régulateurs. Par exemple :
 - Avec la **Digital Commercial Platform**, nous développons des systèmes d'alerte pour les catastrophes naturelles comme les feux de forêt en collaboration avec les collectivités et nos clients, réduisant ainsi l'impact des événements extrêmes.
 - Avec **AXA XL Risk Consulting**, nous accompagnons nos clients grands comptes en les aidant à mieux identifier, gérer et réduire leurs risques avec l'aide d'ingénieurs prévention ayant une expertise sectorielle. Cela inclut notamment une transition vers des énergies plus vertes mais aussi la gestion des risques induits par la transition énergétique, comme l'installation de panneaux photovoltaïques.
- **Diversification des risques et solidité financière :** Grâce à notre excellence technique, nous travaillons à développer le meilleur schéma de mutualisation et diversification de nos risques sur l'ensemble de notre chaîne de valeur.

Cela inclut la gestion des différents risques auxquels nous sommes exposés en dommages aux biens, en vie et en santé et qui comprennent les risques techniques comme le climat, financiers et opérationnels.

Il est également essentiel de souligner la solidité de notre bilan. Avec un ratio de solvabilité de 216 %, AXA dispose d'une base financière extrêmement solide qui nous permet de faire face aux défis croissants et à la multiplicité des phénomènes liés aux risques climatiques tout en garantissant la confiance de nos clients et actionnaires. Cette robustesse financière est un atout majeur qui nous

permet de soutenir nos initiatives de croissance, de prévention et de protection, dans l'esprit d'une réponse toujours plus proche, étendu et large pour nos clients d'aujourd'hui et de demain.

- **Gestion des risques basée sur la science** : Nous investissons dans de nouvelles compétences et technologies pour mieux comprendre et gérer les risques actuels et émergents.

Nos équipes de modélisation des risques intègrent par exemple des météorologues et travaillent avec des experts internes (AXA Climate) ou externes (scientifiques, académiques) en s'appuyant sur de nouvelles solutions calculatoires mais également d'intelligence artificielle pour affiner nos modèles de catastrophes naturelles, développant ainsi de nouveaux scénarios adaptés à l'évolution des risques pour toujours mieux prévenir et anticiper nos risques présents et futurs et accompagner nos clients au long cours.

- **Partenariats et initiatives globales** : Chez AXA, nous pensons que la durabilité et la réponse aux phénomènes climatiques extrêmes ne peut être unilatéralement portée et construite mais requiert un engagement de chacun : professionnels du risques, partenaires financiers, gouvernements et clients.

Ainsi, nous développons et engageons des partenariats public-privé pour réduire les lacunes de protection. Par exemple, notre contribution au Caribbean Catastrophe Risk Insurance Facility a permis de verser un total de 139 millions de dollars pour aider 13 gouvernements à aider leurs populations à faire face à des catastrophes climatiques (cyclone, pluie, tremblement de terre).

- **Innovation et technologie** : Nous développons également des plateformes en ligne pour aider les entreprises à identifier, évaluer et atténuer leurs risques. Nos systèmes d'alerte en temps réel surveillent les risques de catastrophes naturelles pour protéger nos clients et les populations et permettre une juste prise en compte des risques dans tous les instants.
- **Engagement dans la transition climatique** : Enfin, en tant qu'assureur, nous pensons que nous avons un rôle crucial à jouer. Nous soutenons ainsi le développement d'acteurs dans le secteur des énergies renouvelables et engageons une démarche d'appropriation et de sensibilisation de nos clients sur ces thématiques, car nous croyons fermement que notre mission est d'assurer la viabilité économique des entreprises engagées au service d'un monde plus durable et soutenable, pour nos générations et celles de demain.

En résumé, nous sommes confiants dans notre engagement de délivrer 75 % de notre résultat net aux actionnaires tout en protégeant nos clients des risques climatiques croissants. Notre stratégie repose sur la prévention, la diversification, l'innovation et un engagement fort envers la transition climatique. Ensemble, avec nos partenaires et clients, nous continuerons à innover et à relever les défis de demain, car chez AXA, nous croyons que le futur ne doit pas être un risque.

* * *